Ecrit par Echo du Mardi le 5 septembre 2024

Les dépenses de l'Élysée ont fortement augmenté en 2023

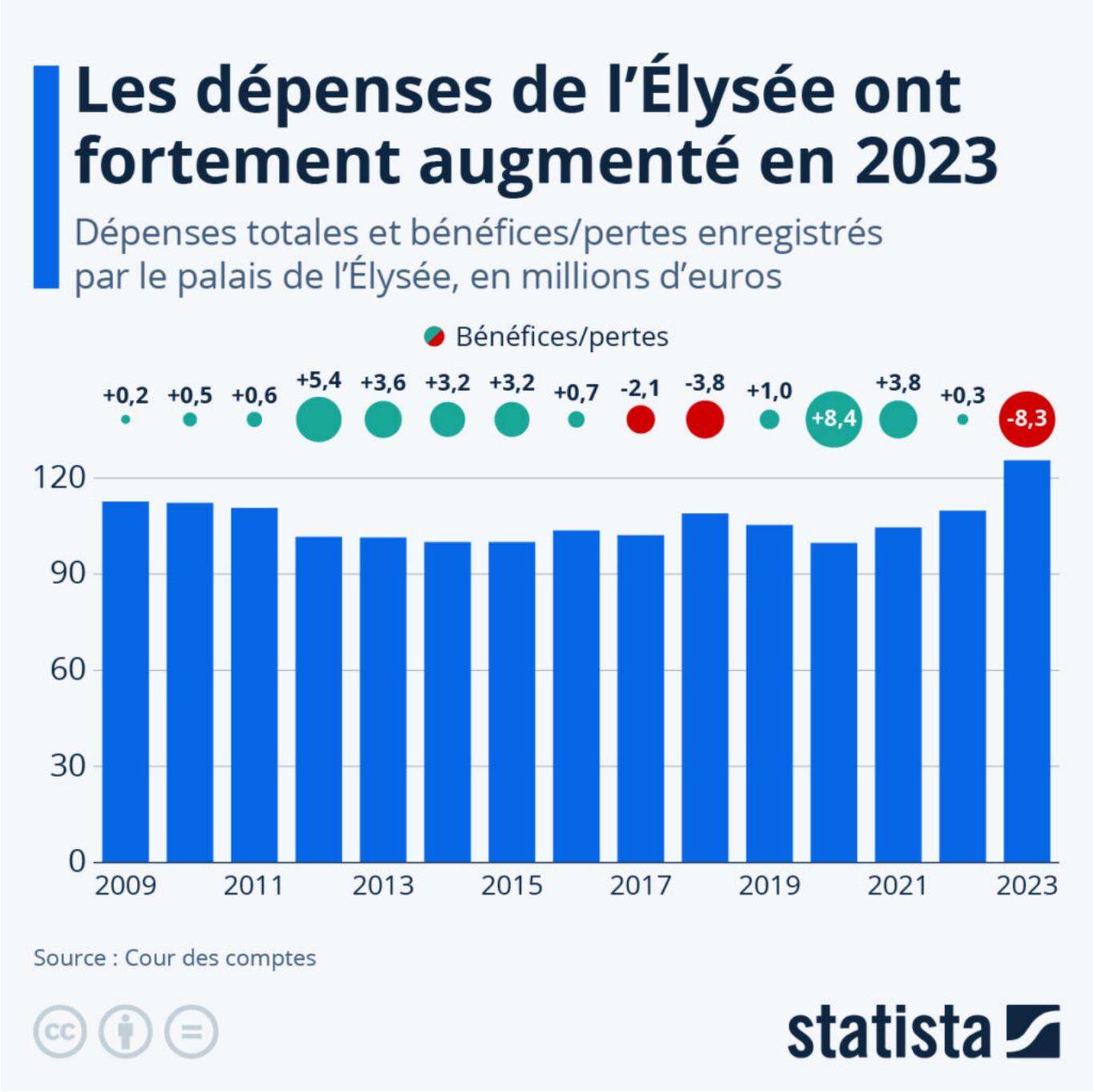

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 5 septembre 2024

Plus de cinquante jours après le second tour des élections législatives anticipées, déclenchées par la dissolution de l'Assemblée nationale par le Président de la République, la France a de nouveau un Premier ministre. Après avoir écarté la candidature de Lucie Castets proposée par le NFP, Emmanuel Macron a finalement choisi Michel Barnier ce jeudi 5 septembre.

Mais le choix d'un Premier ministre n'était pas la seule pression qui pesait sur le chef de l'État. La Cour des comptes a en effet appelé la présidence de la République à la « vigilance » fin juillet, après la publication de son dernier audit. L'institution épingle la gestion du palais de l'Élysée en 2023, et appelle à des efforts « significatifs ». En cause : un montant record de charges — 125,5 millions d'euros — qui a créé un déficit sans précédent de 8,3 millions d'euros. Les dépenses de déplacements et de réception ont à elles seules atteint 21 millions d'euros sur l'année (elles étaient de 13,3 millions l'année précédente).

Comme le montre notre infographie, basée sur les rapports annuels de la Cour des comptes, les dépenses de la présidence de la République n'avaient pas dépassé 112,6 millions d'euros depuis 2009, sous Nicolas Sarkozy. Si les coûts lors de la présidence de ce dernier étaient légèrement plus élevés que sous son successeur, François Hollande, les finances de l'Élysée étaient restées à l'équilibre. Depuis 2009, elles n'ont été en déficit que trois fois : en 2017, 2018 et 2023.

De Valentine Fourreau pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !